



CONVENTIONNEE CARSAT

SST 1 - Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail

NOUVEAU PROGRAMME 2011

Objectifs :

Disposer, dans tous les établissements ainsi que dans les ateliers, de secouristes sauveteur du travail en nombre adaptés capables d'intervenir sans délai après un accident.

Public concerné :

L'ensemble du personnel.

Organisation :**Effectifs :**

De 4 à 10 personnes (12 sous certaines conditions)

Durée de la formation :

12 heures minimum

Matériel pédagogique :

- Mannequins d'exercice RCP (adulte, enfant, nourrisson),
- Mannequin d'exercice pour les désobstructions
- Trousse maquillage pour reconstitution de blessures
- Défibrillateur Automatisé Externe de formation.

Intervenant :

Moniteur SST validé par la CRAM

Méthodes pédagogiques :

Apprentissage par la mise en situation, cas concret et démonstration par le moniteur.

Validation de la formation :

Délivrance du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Formations en intra-entreprises

(dans vos locaux, dates à votre convenance)

Formation en inter-entreprises

(contactez-nous pour connaître les dates de stage)

Cadre réglementaire :

- Article R. 4224-15 du Code du travail,
- Circulaire n° 32-2010 de la CNAM

Contact :

1044 Chemin des ASPRES, 06410 BIOT
Tel : 06.34.24.29.19. - @ : contact@prevensi.fr
N° SIRET : 518 694 542 00011 Code APE : 8559B

Programme de formation :**Alternance entre la théorie et la pratique****Rechercher les dangers persistants pour protéger**

- Formation générale à la prévention, repérer des dangers dans une situation de travail,
- Reconnaître, sans s'exposer, les éventuels dangers persistants qui menacent la victime et/ou le secouriste,
- Supprimer, isoler le risque ou encore dégager d'urgence la victime de la zone dangereuse sans s'exposer soi-même,
- Cas particuliers.

Examiner la victime

- Approcher et examiner la victime afin de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Alerter

- Faire alerter ou donner l'alerte,

De faire alerter à "informer"

- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement à mettre ou mises en oeuvre.

Secourir

- La victime saigne abondamment,
- La victime s'étouffe,
- La victime ne répond pas mais respire,
- La victime ne répond pas et ne respire pas,
- La victime répond et se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- La victime répond et se plaint de brûlures,
- La victime répond et ne peut plus effectuer certains mouvements,
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.

Livret de cours :

Un livret INRS/CRAM ainsi qu'un autocollant "sauveteur Secouriste du travail est remis à chaque stagiaire.

